



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Une communion
d'Églises

lutheranworld.org

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FLM, LE PASTEUR MARTIN JUNGE

Genève, Juin 2019

Introduction

- 1) Au Bureau de la communion, nous nous sommes préparés avec beaucoup d'impatience pour la deuxième réunion plénière de ce Conseil de la Fédération luthérienne mondiale (FLM). Nous nous réjouissons de cette semaine intense de discernements, de discussions et de décisions guidées par la prière. Nous sommes toujours reconnaissants de votre disponibilité et de votre engagement en tant que membres siégeant à la plus haute instance de gouvernance de la FLM entre les Assemblées.

L'époque à laquelle nous vivons

- 2) Nous vivons à une époque difficile. Les exemples ne manquent pas pour illustrer cette affirmation. Je me contenterai de citer quelques éléments seulement, en lien avec notre vie en tant que communion d'Églises :
 - Les replis, la fragmentation, l'insécurité et le cloisonnement des identités, le rejet des structures multilatérales et des instruments de règlement des litiges ;
 - Le mépris de l'ordre et des règles internationales, y compris les cadres généraux du droit international et des droits de la personne ;
 - Le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile, notamment aux Églises. Lorsqu'elles se trouvent en situation de minorité, ces dernières font souvent l'objet de discriminations et de violences ;
 - La fréquentation des Églises qui devrait continuer de baisser, avec tout ce que cela implique pour les perspectives actuelles des Églises et pour leur pérennité ;

- Le glissement vers le populisme, la xénophobie et le fondamentalisme, qui efface progressivement l'affirmation de la liberté – une tendance présente également dans les Églises. Les bases théologiques et les idées que nous partageons jusqu'à présent connaissent désormais des difficultés considérables ;
 - Les jeunes poussent les autorités à s'attaquer aux changements climatiques et à la menace imminente que l'appauvrissement de la biodiversité fait peser sur l'avenir de la planète. Aux dires des scientifiques, nous avons atteint le stade de l'état d'urgence, mais le sentiment d'urgence nécessaire pour réagir ne semble pas se manifester pour autant.
- 3) Comme je m'efforce de le montrer dans ce rapport, la communion luthérienne aborde ces phénomènes sous l'angle de la réflexion, des programmes et de l'action. Notre présence et notre voix en tant que communion mondiale offrent un témoignage de défi prophétique, témoignage qui évoque la présence compatissante et libératrice de Dieu dans notre monde.

La Stratégie de la FLM nous donne le cap

- 4) La Stratégie de la FLM 2019-2024 « Avec passion pour l'Église et pour le monde » nous a été utile dans nos activités quotidiennes et nos processus, qui visent à apporter des changements dans ce monde du 21^e siècle confronté à tant de difficultés.
- 5) Mon rapport est aligné sur ces priorités stratégiques. Bien que je vous donne dans ces pages un aperçu de notre travail actuel et futur, je ne répéterai pas ce que vous lirez dans le *Rapport annuel* (Annexe 1) ou le *Rapport de mise en œuvre des axes stratégiques prioritaires de la FLM en 2018* (Document 10.1), et je n'entrerai pas dans le détail de l'*Aperçu des budgets-programmes pour 2020* (Document 14.1).
- 6) Toutefois, j'ai naturellement tenu compte du fait qu'une rétrospective de l'année 2018 suppose de revenir sur une période stratégique distincte dont les priorités étaient différentes.

Soutenir la présence et le vivant témoignage des Églises dans le monde (priorité n° 1)

- 7) Les deux priorités stratégiques qui guident notre travail sont profondément ancrées dans nos fondements théologiques et spirituels : « vivre et travailler ensemble en tant que communion ». Nous *accomplissons* ce que nous accomplissons en raison de ce que nous *sommes* par la grâce et l'action de Dieu. Ce principe fondamental définit aussi bien l'identité que l'action de la FLM en tant que communion d'Églises.

Nous écouter mutuellement quand nous expliquons qui nous sommes

- 8) Cette année, nous lancerons un programme permettant de formuler notre identité luthérienne d'un point de vue mondial et contemporain. Un colloque international organisé par l'Église évangélique éthiopienne Mekane Yesus réunira 55 personnes représentant 41 Églises membres de la FLM, soigneusement choisies dans les candidatures reçues. La question qui guidera le colloque est la

suivante : comment les Églises membres de la FLM forment-elles leur identité luthérienne tout en témoignant de l'Évangile de Jésus Christ dans leurs contextes respectifs ?

- 9) Ce colloque fait suite à une impulsion vigoureuse de la Douzième Assemblée. Il nous permet de continuer à travailler ensemble sur des questions théologiques, ce qui est indispensable pour notre cheminement en tant que communion. Nous considérons ce colloque comme une étape dans un processus qui nous permet de jeter de riches fondations théologiques pour la Treizième Assemblée en 2023 (Documents 16 et 16.1) et nous rendons grâce pour tout le soutien reçu au moment d'entamer ce processus important.

La FLM en tant que système de connaissances, de pratiques et de ressources

- 10) Au cours de l'année écoulée, le personnel de la FLM a consacré du temps à un grand nombre de nos 148 Églises membres, leur fournissant un accompagnement, mettant en œuvre des programmes à leurs côtés, incarnant nos relations de communion de façon tangible. Nous savons gré aux vice-présidentes, aux vice-présidents et au président d'avoir contribué, avec les membres du Conseil, à consolider notre présence dans les régions.
- 11) Pour autant, un certain nombre d'Églises membres n'ont pas reçu de visite depuis plusieurs années. À cause de cela, il leur est difficile de se sentir partie prenante ou reliées à la FLM. Cela nuit à notre discours et à notre conception de nous-mêmes en tant que communion mondiale d'Églises fondée sur les valeurs de la solidarité et de la réciprocité. Toutefois, à présent que les secrétaires régionales et régionaux ont pour tâche principale d'entretenir les relations de communion, nous aborderons nos activités de proximité de façon plus intentionnelle afin de nous rapprocher du plus grand nombre possible d'Églises membres.
- 12) Même ainsi, il est peu probable que le personnel du Bureau de la communion puisse entretenir des contacts réguliers avec toutes les Églises membres. Néanmoins, la FLM ne se résume pas à ce que fait le Bureau de la communion. La FLM est un système vivant, doté de ressources, de relations et de procédures incroyables, qu'elles soient locales, bilatérales ou régionales, et toutes contribuent aux relations de communion.
- 13) Je voudrais proposer que nous incarnions délibérément cette vision qui comprend la FLM comme un système de ressources. Cette vision puisera dans les immenses richesses de la communion, qui sont parfois sous-exploitées, parfois laissées de côté. Cela nous incitera en outre à redéfinir le rôle du Bureau de la communion dans une optique de coordination et de mise en réseau, n'intervenant pour une mise en œuvre directe que lorsque cela apporte une valeur ajoutée particulière.
- 14) Nous voulons commencer à conceptualiser cette vision en élaborant le cadre théologique nécessaire, mais aussi en réfléchissant aux considérations pratiques : quand et comment présenter ces actions bilatérales comme étant coparrainées par la FLM ou réalisées en partenariat avec elle ?

Renforcer la communion : processus et attentes

- 15) Dans les années à venir, grâce à une structure de gouvernance capable de s'attacher aux relations de communion et de guider notre travail, nous aurons une excellente occasion de poursuivre notre conversation sur notre cheminement commun en tant que communion d'Églises.
- 16) À mon sens, deux discussions spécifiques sont nécessaires. La première porte sur la question des expressions régionales de la FLM et de leurs échanges avec les processus mondiaux de la FLM, y compris le Conseil. C'est un peu étrange, en vérité : le Conseil reçoit des rapports des comités nationaux de la FLM, mais il n'existe aucun mécanisme pour recevoir cette richesse régionale et en tirer des enseignements à l'échelle mondiale. Certes, beaucoup de progrès ont été accomplis depuis 10 ou 15 ans pour développer les relations entre les membres du Conseil et leurs plateformes régionales. Mais où sont engrangées leurs réflexions et contributions ? Comment le Conseil contribue-t-il à guider nos réflexions et à approfondir nos relations de communion ? Je pense qu'une démarche volontariste rattachant le régional et le mondial permettra de renforcer notre communion. Mais cela signifie qu'il faut trouver du temps pour un tel débat dans les priorités du Conseil.

Je saisis cette occasion pour féliciter les régions Amérique du Nord et Amérique latine et Caraïbes qui ont décidé de fusionner en une seule et même région, l'Amérique.

- 17) Deuxième sujet : par mes voyages et mes discussions avec des responsables ecclésiastiques, je constate qu'il est nécessaire d'ouvrir un débat sur les attentes que les Églises membres de la FLM peuvent (ou doivent !) avoir. Il est vraisemblablement plus porteur de parler des « attentes » que d'« autonomie et de responsabilité ». L'ecclésiologie luthérienne est complexe ; les niveaux local, national et mondial doivent être pris en considération. Réussir à clarifier ce que nous devons attendre les uns des autres constituera un grand pas en avant pour des Églises vivant leur vocation de communion.

Cohérence de la formation des cadres et du renforcement des capacités institutionnelles

- 18) La FLM offre depuis longtemps des programmes de formation des cadres et de renforcement des capacités. Ils sont aujourd'hui rassemblés en un seul programme qui regroupe notamment l'attribution de bourses d'études, la retraite annuelle des nouveaux et nouvelles élu-e-s, les séminaires annuels des cadres laïques et ordonnés au Centre de la FLM à Wittenberg et la formation au PSER (planification, suivi, évaluation et établissement de rapports) pour les responsables de projets.
- 19) Nous devons investir dans le recrutement de personnel pour ce programme. Je pense qu'une fois constituée, cette plateforme favorisera la cohérence, les synergies et les retombées de notre panoplie de formations pour les cadres. De plus, il sera beaucoup plus facile de chercher des partenariats dans ces champs d'action, ce qui augmentera considérablement l'intensité et la portée de l'engagement de la communion dans ce domaine.
- 20) Je rends grâce pour le Réseau d'éducation et de formation théologique qui vient d'être créé. Nous pouvons à présent apprendre les uns des autres et partager des ressources, ce qui permet aux

Églises luthériennes de préserver leur attachement historique à être dirigées par des personnes dûment formées qui s'inspirent de la Bible et ont acquis les outils théologiques nécessaires pour aider le peuple de Dieu à participer à Sa mission. Là encore, nous mettons en œuvre ce que l'Assemblée a voulu instaurer. Je remercie le groupe consultatif qui a contribué à façonner cet engagement.

Devenir aussi holistique que la mission telle que nous la comprenons

- 21) En élaborant de nouveaux programmes relevant de cette priorité, nous avons découvert qu'il y avait un défi que nous devons aborder. Nous évoquons en effet la mission dans un sens holistique englobant la proclamation, la diaconie et la défense de causes, mais la structure de nos programmes ne reflète pas totalement cette approche holistique. Il y a plusieurs raisons à cela, mais aucune d'entre elles ne devrait cependant nous empêcher de dépasser cette réalité. Nous entamerons des discussions pour trouver des moyens de soutenir la proclamation, l'évangélisation et l'engagement général à la mission des Églises membres. Nous voulons mettre au point des propositions à ce sujet dans un avenir proche.
- 22) Je suis reconnaissant de l'accueil positif qu'a reçu la proposition du Comité des projets de la FLM d'adopter une double approche dans nos projets. Ces deux approches contribuent à notre objectif général : approfondir les relations de communion. D'une part, le Fonds de solidarité de la communion revitalisé chercherait à répondre aux *besoins* qui sont ressentis à l'échelle locale. Cela permettrait, d'autre part, de réaliser des *activités communes* autour de thèmes que la Communion juge prioritaires. Nous pensons que cette approche trouve un juste équilibre essentiel entre l'écoute que le Bureau de la communion doit avoir pour les Églises membres et le rôle stratégique qui lui incombe, et qui consiste à coordonner les activités relatives à des thèmes que l'Assemblée de la FLM a estimé importants.

Assurer la promotion de la justice de genre à tous les niveaux

- 23) L'un de ces thèmes est la justice de genre. Dans un monde qui semble disposé à revenir sur les acquis des femmes et de la justice de genre en général, nous devons nous montrer prophétiques et progresser en œuvrant ensemble dans ce domaine. Nous avons un bilan solide sur lequel nous appuyer.
- 24) Il n'y a pas d'avenir dans le passé : tel était le message élémentaire adressé au peuple de Dieu quand il a suivi Son appel à sortir d'Égypte pour aller vers la liberté. Notre espérance ne se préoccupera pas du passé, au risque d'idéaliser l'esclavage. Elle se tournera vers l'avenir et s'attachera à accepter la grâce libératrice de Dieu qui englobe tous les êtres humains. L'espérance, en tant que don de la foi, est l'antidote à une nostalgie paralysante.
- 25) Dans notre réponse à la résolution de l'Assemblée, je suis heureux de voir que nous prenons des mesures pour mettre en place des plateformes et un processus qui nous permettront de nous atteler à ce qui ne peut plus être reporté : l'intégration des hommes dans la conversation et dans la transformation vers une justice respectueuse de l'égalité hommes-femmes. Un rassemblement mondial sera consacré aux masculinités transformatrices afin d'explorer les facteurs reliant les rôles

généralement dévolus aux hommes et aux femmes, l'éducation concernant les masculinités et l'élimination de la violence sexuelle et sexiste.

Mobiliser, habiliter et inclure : aller plus loin avec les jeunes de la FLM

- 26) Le Réseau mondial des jeunes réformateurs et réformatrices 2.0 est en place. Quelque 140 jeunes, choisis-e-s par leurs Églises, participent à cette nouvelle génération de jeunes responsables.
- 27) L'an dernier, j'ai indiqué qu'aucune Église, en particulier chez celles qui connaissent une baisse du nombre de fidèles, ne devrait tenter de dégager une vision sans faire participer les jeunes. De nombreux responsables ecclésiastiques sont d'accord avec cela. Cependant, la complexité de l'étape suivante les submerge souvent. Que faut-il faire ? Par où commencer ?
- 28) Je constate que le bureau Jeunesse de la FLM obtient des résultats sur cet aspect vital de la pérennité de l'Église. C'est la raison pour laquelle nous avons rattaché ce bureau au programme de formation des cadres et de renforcement des capacités institutionnelles. *Mobiliser, habiliter et inclure* sont les maîtres-mots des nombreuses activités que la FLM réalise avec les jeunes. Nous voulons travailler avec la jeunesse et avec les Églises pour créer les connaissances, les outils et les pratiques qui favoriseront l'inclusion et la participation des jeunes.
- 29) La FLM possède des ressources et connaissances toutes prêtes qu'elle peut offrir pour le renouveau de l'Église, un sujet qui a suscité de vifs débats pendant notre dernière Assemblée.

Et l'Église sera toujours là : composer avec des changements radicaux

- 30) Quand j'analyse mes visites aux Églises membres et mes échanges avec leurs responsables, je constate que certaines font face à des changements radicaux les obligeant presque à réinventer leur manière de témoigner. Elles sont confrontées à des questions fondamentales : comment former nos responsables ? Comment établir le dialogue ? Comment rendre notre message intelligible ? Comment définir notre place dans le tissu social de la société ? Dans certains contextes, l'appartenance à l'Église ne fait plus partie des normes culturelles. Dans d'autres, elle n'en a jamais fait partie, et cela constitue un « savoir-faire » qui pourrait être très utile aujourd'hui.
- 31) Au regard de ces bouleversements et de l'anxiété qu'ils peuvent provoquer, il est important de partir de celles et ceux qui se rassemblent pour faire vivre leur baptême et qui donnent à l'espace et aux chemins de foi partagés avec d'autres le nom d'« l'Église ». Et ce sera encore l'Église, et l'Église sera toujours là, par la grâce de Dieu. Il n'y a pas d'Église qui « meure ». L'Église change. Ou il faut qu'elle change. Si certaines choses touchent à leur fin, c'est parce que d'autres sont sur le point de commencer.
- 32) Quelle est la nouveauté que nous recherchons ? Au cours de mes voyages et de mes discussions avec les Églises membres, je vois qu'il se passe beaucoup de choses. Des pratiques encourageantes sont mises à l'essai, des modèles sont examinés. Les Églises sortent des sentiers

battus pour appréhender ce que Dieu fait de nouveau dans l'Église. Selon moi, le rôle de la FLM consiste à améliorer la mise en relation des multiples initiatives, idées et expériences, tant locales que régionales, qui existent déjà. C'est une formidable occasion de fécondation réciproque et d'apprentissage en communion d'une région à l'autre.

- 33) Au cours de mes voyages et de mes visites, j'observe une tendance croissante à la *centralisation* autour des pasteurs et à la *cléricalisation*, deux manifestations distinctes qui semblent cependant se renforcer mutuellement. L'Église luthérienne fait partie des Églises qui considèrent le sacerdoce de tou-te-s les croyant-e-s comme un principe théologique fondamental. Pourtant, il semblerait que nous enterrions ce talent au lieu de l'employer (cf. Mt 25, 14-30). Pour diverses raisons (viabilité de l'Église et prise en main, croissance, conflits, poids et contrepoids institutionnels), j'ai le sentiment que nous devrions entamer des discussions sur le ministère ordonné au sein de l'Église luthérienne et sur la place, les fonctions, la préparation et l'enseignement de cette fonction importante. Ce sujet, éventuellement structuré par la théologie du baptême, revêt une importance décisive. J'aimerais beaucoup connaître votre avis à ce sujet.

La vitalité des relations œcuméniques

- 34) Lors de la réunion du Conseil, vous prendrez des décisions concernant le rapport *Baptême et croissance en communion* de la Commission luthéro-catholique romaine sur l'unité (Document 10, Annexe 2). Dans le même temps, il vous est demandé de nommer les membres luthériens d'une nouvelle commission qui s'attellera au thème exigeant qu'est « Église, Ministère et Eucharistie » (Document 8.3).
- 35) Les dialogues avec les autres communions continuent. Le processus avec l'anglicanisme a été légèrement retardé, tandis que le nouveau dialogue avec l'Église orthodoxe organise une rencontre préparatoire cette année. La réunion avec les pentecôtistes devrait avoir lieu en septembre.
- 36) Il faut aussi signaler un nouvel événement : le lancement annoncé d'un dialogue officiel entre la Communion d'Églises protestantes en Europe (CEPE) et le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens (CPPUC). Il s'agit d'un événement similaire à celui qui a réuni les cinq signataires de la Déclaration commune concernant la doctrine de la justification en mars 2019, et à propos duquel nous avons abondamment communiqué. Dans les deux cas, il semble que nos processus œcuméniques bilatéraux évoluent pour inclure désormais des dimensions multilatérales.
- 37) Je ne pense pas qu'il y ait concurrence entre les deux, mais il est clair que nous devons comprendre comment ces deux méthodes s'articulent entre elles. Même si elle s'interroge, la FLM est ouverte à ces nouveautés et nous cherchons, sans nous tenir sur la défensive, à discerner ensemble comment ce dynamisme incroyable peut insuffler de la vitalité à la quête de l'unité.
- 38) Lors de la réunion du Conseil, vous recevrez une publication commune des cinq communions signataires rassemblant la Déclaration commune originale, les déclarations des trois autres communions et la Déclaration de Notre Dame de mars 2019. Cette publication commune est une bonne indication des avancées que nous réalisons en cheminant ensemble.

Nous voici en chemin : étapes en vue du 500^e anniversaire de la Diète de Worms

- 39) À plus long terme, la FLM et le Conseil pontifical ont entamé les préparatifs du 500^e anniversaire de la Diète de Worms en 2021. La Diète de Worms occupe une place à part dans nos souvenirs, en raison des paroles fameuses de Martin Luther pendant les négociations : « Me voici, je ne peux pas agir autrement » et de l'excommunication qui s'en est suivie. Pour l'Église catholique romaine, le fait que Luther ait comparé le pape à l'Antéchrist est gravé dans les esprits. Le 500^e anniversaire de la Diète de Worms s'accompagne donc de souvenirs douloureux qui assombrissent nos relations au moment même où elles s'améliorent.
- 40) Ensemble, la FLM et le Conseil pontifical ont commandé une étude chargée de faire la lumière sur le contexte historique des événements du 16^e siècle et de retracer les développements qui en ont résulté. L'année 2021 deviendra donc une occasion de nous rappeler ce « Me voici », tout en envisageant une autre étape, un « Nous voici en chemin », qui prend en considération nos relations œcuméniques. Je pourrai vous faire part de plans concrets pour 2021 lors de la prochaine réunion du Conseil en 2020.

Renforcer les relations interreligieuses

- 41) Le poste chargé de ces questions étant resté longtemps vacant au Bureau de la communion, nous avons été freinés dans cet engagement crucial pour la plupart de nos Églises membres. Nous rendons grâce d'avoir finalement réussi à engager un théologien. Le fait qu'il vienne d'Asie, une région qui a beaucoup à partager à ce sujet, a également son importance.
- 42) La FLM a été invitée à siéger au Conseil consultatif religieux de l'Équipe spéciale inter institutions des Nations Unies sur la religion et le développement. Cette tribune revêt une importance stratégique, parce qu'elle permet de guider l'engagement de l'ONU vis-à-vis des organisations d'inspiration religieuse, un domaine dans lequel la FLM joue un rôle majeur eu égard à son identité et à l'étendue de ses travaux. Elle nous met également en relation avec les hauts responsables de différentes organisations d'inspiration religieuse, ce qui favorise le dialogue et la coopération.
- 43) Comme l'a fait remarquer le pape François, aucune religion n'a le monopole de la violence. Et j'ajouterais qu'aucune religion n'est à l'abri du risque d'en commettre. Il suffit de songer à notre travail sur *Du conflit à la communion* et au passé de violences aberrantes qui l'a rendu si nécessaire et si urgent.
- 44) Après le massacre odieux de musulmans qui priaient en Nouvelle-Zélande et de familles chrétiennes au Sri Lanka le dimanche de Pâques, l'archevêque Panti Filibus Musa, président de la FLM, et moi-même avons refusé d'une même voix toute forme de caractérisation, de stigmatisation ou de stéréotype qui viserait des personnes ou des communautés en raison de leur religion ou de leurs croyances. Nous avons en outre appelé à la protection de tous les lieux de culte, y compris les églises, qui sont de plus en plus ciblées par des actes de violence dans différents pays du monde.

- 45) Nous voulons continuer de manifester notre solidarité à l'égard de ces communautés de prières, où qu'elles soient, en portant notre message de vie et d'espérance. Nous n'avons pas reçu d'autre message. C'est pourquoi nous nous opposerons à ce que la haine et la violence aient le dernier mot. Nous continuerons plutôt d'écouter la parole définissante de Dieu proclamée le dimanche de Pâques. Nous avons de bonnes raisons de rester fermes et de défendre ce message.

Promouvoir la dignité humaine, la justice et la paix (priorité n° 2)

- 46) Le récit de la transfiguration du Christ (Mt 17) revêt aujourd'hui une grande importance à mes yeux. Ayant reçu la grâce d'apercevoir le Seigneur *transfiguré* en haut de la montagne, les disciples descendent avec leur Seigneur dans les plaines, où ils rencontrent et guérissent celles et ceux dont les visages sont *défigurés*.
- 47) Ce mouvement des disciples nous montre que les relations de communion ne sont pas une fin en soi. Elles ont pour finalité de nous transformer et de nous appeler à un témoignage vivant et à un service aimant dans le monde. L'Église, dont font partie des organisations ecclésiales mondiales comme la FLM, tient ses racines du mouvement éternel de Dieu vers le monde, cherchant avant tout les êtres perdus, brisés, exclus et oubliés.

Ministère de justice et de compassion de la communion : le Département d'entraide mondiale de la FLM

- 48) Le nombre de personnes réfugiées et déplacées internes ne cesse de croître : elles étaient 68 millions à travers le monde en 2018. Pourtant, dans le même temps, les ressources permettant de satisfaire leurs besoins diminuent. Les ministères du Département d'entraide mondiale (DEM) touchent environ trois millions de personnes.
- 49) Le Département poursuit son travail humanitaire, intervenant dans la totalité de ses programmes par pays. Plusieurs contextes ont imposé de renouveler ou d'intensifier les actions menées. Le DEM a développé ses activités en Colombie pour venir en aide aux réfugiés vénézuéliens ; il a multiplié les missions au Cameroun pour réagir à la crise des réfugiés congolais et sud-soudanais en République démocratique du Congo, en Ouganda, en Éthiopie et au Kenya ; et il a aidé le RDRS Bangladesh, un ancien programme de la FLM, à faire face à l'afflux massif de réfugiés rohingyas au Bangladesh.
- 50) Au Mozambique, nous avons collaboré avec l'Église locale pour intervenir après les graves inondations qui ont suivi les cyclones Idai et Kenneth. Les actions humanitaires en cours en Angola, au Myanmar, en Irak, en Jordanie, à Djibouti, en Somalie et au Tchad se sont poursuivies. Des projets d'activité en Syrie ont été élaborés et les premières visites du pays ont été organisées pour explorer les possibilités de collaboration avec les Églises.
- 51) Les programmes du DEM continuent d'aborder toutes les phases du cycle de développement, des situations d'urgence au relèvement en passant par le développement à long terme, en fonction de la situation qui prévaut dans le pays concerné. Les mesures spécialement destinées à soutenir la

création de moyens de subsistance durables pour les communautés vulnérables constituent une caractéristique essentielle de tous nos programmes. Ainsi, au Cameroun, les activités de la FLM dans ce domaine ont consisté à améliorer les méthodes agricoles, l'élevage d'animaux, la pêche, la formation professionnelle et d'autres activités génératrices de revenus. En Irak, les initiatives relatives aux moyens de subsistance, notamment la formation professionnelle pour les jeunes (femmes et hommes), ont ouvert la perspective d'un avenir meilleur. La première promotion de 377 élèves a récemment obtenu sa qualification professionnelle, et plus de la moitié des diplômés étaient des diplômées.

- 52)** Malgré un niveau très élevé d'insécurité, nous nous sommes associés à l'UNICEF pour lutter contre les cas graves de malnutrition dans les régions de RDC touchées par les conflits, mais aussi pour offrir un soutien psychosocial et promouvoir l'égalité des sexes. En Colombie, où les droits de la personne sont bafoués sur de nombreux plans, nous travaillons avec des partenaires locaux courageux à l'édification de communautés plus résilientes, en mettant l'accent sur la justice de genre et la justice climatique.
- 53)** Les perspectives financières du secteur humanitaire restent incertaines. En décidant, fin 2018, de ne plus faire bénéficier les organisations non gouvernementales (ONG) suisses de ses fonds d'aide humanitaire, la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) nous a obligés à explorer d'autres solutions de financement pour le DEM, et notamment à nous tourner vers des financements suisses. Les premiers résultats révèlent un potentiel très encourageant ; nous persévérons dans nos efforts pour développer ces premières tentatives fructueuses. Nous continuerons également de diversifier les sources de financement en ciblant de nouvelles ressources publiques et des fondations compétentes. Ces difficultés n'ont cependant pas pesé sur l'audit 2018, qui affiche un résultat équilibré, et ce malgré un chiffre d'affaires en baisse par rapport à 2017, après 11 ans d'augmentation régulière.

Rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile : la situation empire

- 54)** L'espace dévolu à la société civile rétrécit. L'accès aux communautés touchées est de plus en plus difficile. De plus, en 2018, nous avons connu une recrudescence des problèmes de sécurité. De nombreux pays d'accueil durcissent leurs exigences à l'égard des ONG nationales et internationales, mais aussi des Églises qui travaillent au service des populations les plus vulnérables. Cela se traduit souvent par une hausse des coûts et des obligations de conformité supplémentaires.
- 55)** De lourdes menaces pèsent sur les groupes de défense des droits de la personne, en particulier ceux qui militent sur les questions environnementales. Les pouvoirs publics ont pris des mesures notables pour entraver le travail de défense des droits de la personne. En Colombie, par exemple, 51 personnes militant en faveur de droits fondamentaux ont été tuées au cours des quatre premiers mois de l'année.
- 56)** Si les exemples de ce type se multiplient dans l'hémisphère Sud, des coups déstabilisateurs sont également portés dans l'hémisphère Nord, où les fondements mêmes du droit international et des structures multilatérales sont attaqués. Venir en aide aux personnes réfugiées, par exemple, est

aujourd'hui considéré comme une infraction pénale, passible d'une lourde amende, voire d'une peine de prison. En conséquence, nous semblons nous diriger vers une époque de darwinisme incontrôlé, sur le plan politique, économique, militaire et social. Ce que nous voyons, ce n'est pas de la coopération, mais de l'intimidation. Les personnes et leurs droits, les minorités en particulier, sont les premières victimes de ce mouvement.

- 57) Les exigences des donateurs prolifèrent ; presque tous les acteurs introduisent de nouvelles obligations de conformité, relatives surtout à des mesures de protection et à la législation de lutte contre le terrorisme. Quantité d'obligations sont propres à chaque donateur, ce qui complique sérieusement la tâche des ONG qui veulent s'acquitter des obligations de conformité relatives à l'attribution des capacités et des ressources.
- 58) Ce phénomène a été considéré comme un domaine capital de la défense des causes pour les années à venir. L'objectif déclaré des donateurs, qui est d'aider la société civile locale, est fondamentalement contredit par les obligations qui se multiplient. Souvent contradictoires, elles étouffent les acteurs locaux au lieu de leur donner les moyens d'agir. Il faudrait redonner une impulsion à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, actuellement au point mort, et au processus du Programme d'action d'Accra pour harmoniser les exigences des donateurs. Cela constituerait un grand pas en avant.

Les Églises membres obtiennent des résultats concrets grâce à la diaconie

- 59) La FLM a toujours su doter les Églises en matériel et en ressources en vue de leur action diaconale. À une époque où disparaissent la compassion et le souci du prochain, il est primordial que les Églises continuent de transmettre le message d'amour de Dieu pour l'humanité, révélé en Jésus Christ, en étant au service des personnes brisées et marginalisées vivant à la périphérie de nos communautés.
- 60) En participant aux célébrations du 75^e anniversaire de l'Église évangélique luthérienne du Népal, j'ai clairement constaté que l'acceptation de cette toute petite minorité religieuse était intimement liée à son identité affirmée d'Église diaconale. Elle n'est pas là pour *conquérir*, mais pour *servir* le monde. Dans un contexte où les tensions religieuses s'aggravent en raison des fondamentalismes de tous bords, cette conception missiologique d'elle-même a des effets bien réels sur la population, sur les communautés et sur l'Église.
- 61) De même que nous intégrons nos programmes de formation des cadres et de renforcement des capacités institutionnelles, nous établissons des liens entre nos différents programmes et projets de diaconie pour renforcer leur cohérence et leur impact. Dans ce domaine, nous continuerons également à développer le programme « l'Éveil du géant » pour permettre aux Églises membres d'améliorer leur participation à la promotion et à la mise en œuvre du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Coopération croissante entre le DEM et les Églises

- 62) Je trouve particulièrement encourageant de voir que la coopération interne a sensiblement augmenté entre le Département de mission et de développement (DMD) et le DEM. À titre d'exemple, ils ont

uni leurs forces pour accéder à la demande de l'Église évangélique luthérienne d'Angola, qui voulait renforcer ses capacités en matière de diaconie. Il s'agit d'un bon modèle, et il fonctionne bien. Les exemples ne manquent pas pour montrer que nous avançons dans la bonne direction.

- 63)** Toutefois, il subsiste des contextes où tout ne marche pas encore de manière satisfaisante. Pour la réunion du Conseil de l'an prochain, nous projetons de présenter un document qui décrit la vocation diaconale de la FLM comme étant à la fois ancrée dans son identité théologique et structurée par celle-ci. Ce document expliquera également pourquoi la FLM s'est dotée d'un service d'opération et quelles sont ses relations avec les Églises membres le cas échéant. Il détaillera aussi ce que chaque partie doit attendre de l'autre. Ce document aidera nos collègues du DEM et nos Églises membres à raconter l'histoire du Département et à traiter les problèmes qui pourraient surgir.
- 64)** Les projets de la FLM apportent un soutien important aux Églises dans leurs initiatives diaconales. Ils leur donnent les moyens de se mettre au service des autres dans leurs contextes respectifs. Et ils continueront de jouer ce rôle important à la FLM. Outre nos efforts pour repositionner le Fonds de solidarité de la communion, nous sommes fermement convaincus que les quatre axes thématiques de la nouvelle plateforme « Action pour la justice » offriront une valeur ajoutée à nos partenaires financiers traditionnels et potentiels. Ces thèmes sont les droits de la personne, la justice de genre, la justice climatique et autres religions et paix. Nous veillerons à garantir des financements qui nous permettent de lancer des appels à candidatures pour nos programmes autour de ces quatre thèmes.

Il est aussi réel que les personnes qui en pâtissent : le dérèglement climatique

- 65)** Je sais gré aux jeunes de nous appeler à nous rendre compte de la réalité des changements climatiques ou, comme il serait plus juste de dire, du dérèglement climatique. C'est un appel assez inconfortable, mais nécessaire. J'aimerais tant qu'ils et elles n'aient pas à manquer des cours pour manifester le vendredi. Je sais cependant que ces jeunes y retourneront une fois que nous aurons montré que nous nous sommes réveillés. C'est à nous d'agir pour leur permettre de retourner en cours.
- 66)** Il se produit déjà beaucoup de choses positives en matière de justice climatique. J'ai trouvé très encourageant de voir l'évêque président de l'Église évangélique luthérienne de Tanzanie, Fredrick Onael Shoo, demander que l'on plante des arbres à chaque fois qu'il rend visite à des localités ou des paroisses. Il a réussi à relier sa fonction et son autorité à la question de la justice écologique. Il ne faut pas sous-estimer ce qu'il plante ainsi dans le cœur et l'esprit de ses fidèles. Il pose également un geste de leadership qui mérite d'être imité par les responsables ecclésiastiques du monde entier.
- 67)** Le Bureau de la communion est maintenant prêt à aider les Églises membres de la FLM à s'engager dans la lutte contre les changements climatiques, ce qu'elles ont instamment demandé pendant la Douzième Assemblée à Windhoek en 2017. Nous avons engagé quelqu'un pour exercer des fonctions nouvelles, liées à l'initiative Action pour la justice. Nous réservons du temps aux travaux théologiques au sein du nouveau Département de théologie, de mission et de justice (DTMJ) afin que nos actes s'inscrivent dans une réflexion théologique. J'inviterai les institutions qui nous sont rattachées à s'associer à ces travaux, afin que nous puissions créer une structure qui soutienne les

projets des Églises membres de la FLM qui veulent tenir leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques.

Défendre les droits de la personne : une approche plus cohérente

- 68)** La plateforme présente dans la structure du Bureau de la communion avec l'initiative Action pour la justice constitue une avancée décisive. Elle réunit ce dont nous disposons et ce que nous savons faire : un ancrage local, des programmes continus de qualité, une réflexion théologique solide et un accès efficace pour influencer les processus mondiaux. Notre voix y gagnera en crédibilité et en singularité, ce qui accroîtra la valeur ajoutée de nos efforts collaboratifs.
- 69)** Nous avons fait le choix stratégique fondamental de continuer à préserver la légitimité et la nécessité des structures, plateformes et instruments multilatéraux qui s'expriment par l'intermédiaire de l'ONU. Voilà ce que nous pouvons faire – et que nous devons faire – face au « darwinisme » dont je parlais plus haut.
- 70)** C'est la raison pour laquelle nous orientons nos efforts en direction du système d'examen périodique universel (EPU) auquel se soumettent régulièrement les États membres de l'ONU. L'année passée, nous avons soutenu des voix locales pour qu'elles puissent être entendues dans des pays comme le Nigeria, la RDC, l'Angola, la Colombie, le Népal et le Myanmar. Cela a marché. À plusieurs reprises, même si nous n'avons pas abouti à un cadre reliant le local au mondial, nous avons pu descendre le niveau mondial au niveau local. Nous avons ainsi soutenu des structures et des politiques là où la population a besoin de changements pour profiter pleinement de la justice et de ses droits.
- 71)** Notre processus œcuménique visant à former des groupes de défense des droits de la personne pour qu'ils puissent défendre les droits des femmes s'est révélé particulièrement important. Ces dernières années, nous avons ainsi appris à 129 femmes et hommes à se servir de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que d'autres instruments de l'ONU, pour promouvoir la justice dans leurs communautés. Pendant la réunion du Conseil, vous recevrez une publication qui recense toutes les leçons apprises dans ce domaine au cours de ces dernières années.

Les partenariats

- 72)** La viabilité d'une organisation dépend de sa capacité à établir des partenariats. L'Histoire nous montre qu'en règle générale les organisations et entités individualistes ne font pas long feu.
- 73)** La FLM a reçu la grâce de pouvoir compter sur un réseau de partenaires solide, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communion. Notre Stratégie donne un bon aperçu de l'ampleur de ce réseau. Dans les jours qui viennent, nous tâcherons d'insuffler plus d'intention dans l'entretien et l'approfondissement de ces partenariats. Et cela vaut pour chacun d'entre eux, y compris les partenaires traditionnels et les institutions rattachées. L'époque où nos partenaires soutenaient la FLM « parce que c'est la FLM » est révolue.

- 74)** Nous avons de nombreux partenaires, mais pour ce rapport je parlerai de l'Alliance ACT, dont la FLM, par le biais du DEM, est l'un des membres fondateurs. Il s'agit d'une coopération à tous les niveaux, allant des forums locaux à la gouvernance, en passant par les groupes de travail et les communautés de pratique. La FLM demeure l'agent d'exécution le plus important de l'Alliance. Durant son assemblée, qui s'est déroulée à Uppsala (Suède) en novembre dernier, cette dernière a approuvé un nouveau plan stratégique qui élargit le champ de compétence de l'Alliance. La FLM est représentée au Comité directeur. Le Conseil œcuménique des Églises occupe actuellement le siège des membres fondateurs au sein de son Comité exécutif.
- 75)** Les relations avec Caritas Internationalis ne cessent de se développer. Les discussions entre équipes de direction qui se tiennent chaque année ont eu lieu en avril, et des relations se sont nouées dans plusieurs pays. Nous avons été invités par son secrétaire général à l'échelle internationale à prononcer le discours principal lors de la dernière Assemblée générale, en gage de notre lien particulier et en témoignage de notre volonté croissante de travailler ensemble.
- 76)** De même, les relations avec le Secours islamique mondial continuent de progresser. La publication commune parue l'an dernier, « A faith-sensitive approach in humanitarian response : guidance on mental health and psychosocial programming » (Prise en compte des questions de foi dans l'action humanitaire : directives pour les programmes de santé mentale et psychosociaux), a eu un grand retentissement ; elle a été reprise dans le cadre de diverses recherches et par plusieurs instances décisionnaires, y compris au HCR.

Finances

- 77)** Le président du Comité des Finances présentera un rapport complet sur la FLM du point de vue de sa situation financière. Au Bureau de la communion, nous continuons d'être attentifs à nos recettes et dépenses, et je sais gré à mes collègues de leur diligence et de leur engagement pour gérer nos ressources en évitant les déficits. Cela fait plusieurs années maintenant que la FLM réussit à traverser les turbulences et les aléas de la volatilité en maintenant sa stabilité financière.
- 78)** Cela ne veut pas dire pour autant que nous devons baisser notre garde. Ni que nous devons nous habituer au statu quo. Nous savons que la situation changera. Il faut s'attendre à de la volatilité en dehors de la FLM et à des évolutions au sein des Églises membres de la communion. Nous nous trouvons dans la position privilégiée de pouvoir nous préparer à ces changements en étant en position de force. Une analyse géographique de notre siège (voir plus loin), des stratégies génératrices de revenus et des plans visant à améliorer notre viabilité financière ont été étudiés dans cet esprit et nous placent dans une situation idéale pour aborder les événements.

Ressources humaines

- 79)** J'éprouve beaucoup de reconnaissance envers les membres de notre personnel qui effectuent chaque jour un travail exemplaire avec dévouement et compétence. Cette année a été particulièrement éprouvante en raison d'un processus rigoureux de redéfinition des structures et des programmes. Je les remercie de leur belle solidarité et de leur enthousiasme dans la réalisation de certaines idées nouvelles.

- 80)** Le Comité du personnel présentera un compte rendu plus détaillé des questions liées aux ressources humaines. Toutefois, je tiens à attirer l'attention du Conseil sur le fait que nous avons de plus en plus de mal à recruter du personnel. Je constate deux grandes difficultés : d'une part, nous ne recevons pas assez de candidatures et, d'autre part, la procédure d'approbation par les Églises manque de clarté, devenant parfois une restriction supplémentaire. Nous comprenons que la première difficulté est liée à la décision à venir concernant le siège du Bureau de la communion. De plus, les attentes à l'égard du personnel semblent refroidir certaines personnes intéressées.
- 81)** En ce qui concerne le second problème, il est souvent difficile pour les Églises de comprendre ce qui leur est demandé lorsqu'elles reçoivent une demande d'approbation. J'apprécierais d'entendre vos expériences et vos impressions à ce sujet, afin que vos avis puissent enrichir les débats du Comité du personnel lorsqu'il se réunira dans le courant de l'année.
- 82)** Les problèmes de sécurité sont de plus en plus préoccupants et la FLM a un devoir de protection à l'égard de son personnel. Nous développons des systèmes et des activités de sensibilisation pour faire face à cette situation. Souvent, cela suppose d'aborder les tensions qui résultent du fait que nombre de nos Églises membres vivent dans des contextes d'insécurité, ce qui vaut également pour les activités du DEM, tout en tenant compte des obligations juridiques qui incombent à la FLM en tant qu'employeur.

Communications

- 83)** J'ai déjà signalé le rayonnement encourageant de notre campagne de l'avent sur les médias sociaux. Les 24 chants de l'avent partagés ont touché près de 1,2 million de personnes sur Facebook et Twitter, totalisant quelque 170 000 vues. Ils ont été largement relayés par les Églises membres de la FLM. Je trouve ce point important pour deux raisons. D'une part, l'initiative a permis de faire connaître notre communion mondiale dans des contextes locaux grâce aux médias sociaux. Revenir à la base, faire de la FLM une réalité tangible pour les fidèles des paroisses locales, est un défi constant. Nous trouvons encourageant de constater que nous y sommes apparemment parvenus jusqu'à un certain point, et nous voulons continuer à travailler en ce sens. D'autre part, la campagne de l'avent portait sur le culte, qui est la manifestation la plus profonde, le plus grand don de notre vie commune en tant que communion mondiale d'Églises.
- 84)** Nous avançons dans la création des réseaux de responsables de la communication dans chaque région de la FLM. De beaux progrès ont déjà été accomplis dans certaines régions, ce qui nous permet de poursuivre notre démarche. Il s'agit d'un moyen unique d'opérer des liens entre les actualités locales et mondiales, dans les deux sens, et d'améliorer la participation des Églises membres de la FLM à la vie de la communion.

Points particuliers à l'ordre du jour

- 85)** Pour conclure, permettez-moi d'aborder plusieurs points en rapport avec l'ordre du jour qui vous est présenté pour cette réunion 2019 du Conseil.

Restructuration

- 86)** Comme annoncé en décembre dernier, le processus de restructuration a été revu et les décisions reportées jusqu'à cette réunion du Conseil (Documents 11 et 11.1). J'ai profité de ce délai pour présenter au Conseil des informations plus détaillées, qui auront permis, je l'espère, de clarifier les motifs, la teneur et la finalité de ces changements. Les questions que nous avons entendues au cours des nombreuses présentations de la nouvelle structure ont été rassemblées et les réponses ont été centralisées dans un seul et même document.
- 87)** Nous savons tous qu'il n'existe pas de structure idéale ou parfaite. Les structures proposées ont toujours un revers. Pour autant, je suis convaincu que la structure qui vous est proposée répond au mieux aux réalités actuelles. Pour le Bureau de la communion, elle constitue le meilleur moyen d'avancer.
- 88)** Vous aurez remarqué que la restructuration a également des conséquences sur la composition du Conseil et sur les processus qui en dépendent. J'ai consulté les vice-présidentes et vice-présidents de la FLM lorsque je réfléchissais avec mes collègues sur les meilleures solutions de structuration du Conseil (Documents 12 et 12.1). J'en appelle à votre compréhension et à votre solidarité. Nous vous demandons d'entreprendre ce voyage avec nous et d'accepter les changements qui vous attendent également.

Rapport final du groupe de travail chargé d'évaluer l'emplacement du siège du Bureau de la communion

- 89)** Ce Conseil recevra le rapport final du groupe de travail qui a été chargé d'évaluer l'emplacement du siège du Bureau de la communion (Document 15). Je tiens à remercier le groupe de travail pour le travail rigoureux qu'il a accompli sous la présidence de l'évêque nationale Susan Johnson, de l'Église évangélique luthérienne au Canada.
- 90)** Le processus était conçu pour éviter des tensions et frictions inutiles au sein de la communion en raison de la nature sensible de l'évaluation. La participation a été assurée grâce à l'implication du Conseil et du Comité exécutif, qui ont contribué à la définition des critères et ont conservé la maîtrise du contenu et de la conception du processus. Je pense que cette méthode nous a permis de trouver un bon équilibre entre les risques à gérer et la participation au processus à encourager.
- 91)** La question de l'emplacement du siège du Bureau de la communion nous occupe depuis maintenant quatre ans. Je perçois de plus en plus les tensions que cela fait peser sur le personnel. J'en constate également les effets sur l'ensemble de la FLM. Dans une certaine mesure, cette question commence à nous ralentir, voire à nous paralyser quand nous recevons des demandes spécifiques qui exigent des mesures que nous ne pouvons pas prendre tant que l'avenir est incertain. C'est pourquoi je vous demande respectueusement de prendre des décisions, si difficiles, si complexes soient-elles. La FLM et son Bureau de la communion ont besoin de clarté.

Conseil luthérien international : développements récents

- 92) La FLM reste attachée au principe fondamental selon lequel elle préfère parler avec d'autres instances plutôt qu'à leur sujet. Cela vaut également pour le Conseil luthérien international (ILC), même si les rencontres annuelles sont suspendues pour le moment. Toutefois, des développements récents m'obligent à informer le Conseil de faits qui ont une incidence sur nos relations avec l'ILC.
- 93) L'ILC cherche à se développer. En l'état actuel des choses, le seul moyen pour qu'il se développe consiste à empiéter sur le territoire de la FLM. Il n'existe pas d'autres Églises luthériennes non affiliées qui soient suffisamment importantes pour être approchées par l'ILC s'il veut s'agrandir. Nous en prenons bonne note, sans pour autant nous écarter de l'identité et de la mission de la FLM.
- 94) Je vous ai informé de la confusion qui a entouré l'admission de l'Église luthérienne malgache parmi les membres de l'ILC en septembre 2018. L'Église nous a écrit par la suite pour préciser qu'elle n'avait jamais demandé à rejoindre l'ILC.
- 95) Ce que nous observons aujourd'hui est troublant : je vous ai fait savoir cette année qu'un diocèse de l'Église évangélique luthérienne de Tanzanie avait été accepté par l'ILC au sein d'une catégorie particulière, de création récente, qui intègre des individus, des groupes et des diocèses entiers dans son processus institutionnel. Les Églises vont-elles maintenant être fragmentées, morcelées de l'intérieur ?
- 96) Pour l'instant, je pense que la FLM doit s'en tenir à sa décision initiale, à savoir attendre l'Assemblée générale de l'Église luthérienne-Synode du Missouri en juin 2019 pour voir comment cette dernière se prononce sur la question de la double appartenance. Une fois ce point éclairci, nous aurons une idée de ce que peuvent signifier ces développements inquiétants et nous pourrons ensuite décider de la marche à suivre.

Remerciements

- 97) Cette année a été exigeante à bien des égards. Nous devons continuer à concilier avec rigueur nos ressources, tant financières qu'humaines, avec les attentes et les demandes.
- 98) Pour commencer, je voudrais rendre hommage aux membres du personnel, qui abattent un travail colossal, que ce soit au Bureau de la communion, dans les régions ou dans les programmes par pays du DEM. Leur engagement est magnifique à voir, et leur générosité et leur bonne volonté, miraculeuses. Sachant combien ces derniers mois ont été plus éprouvants encore, leur attitude est toujours pour moi une grande leçon d'humilité.
- 99) Je remercie mes collègues de l'Équipe de direction du Bureau de la communion, qui m'ont aidé à traverser une période à la complexité et aux difficultés accrues en raison du processus de restructuration. Ce fut en effet une période très éprouvante, surtout au vu des portefeuilles déjà ambitieux qui leur incombent.

- 100)** Je tiens également à dire combien j'apprécie le soutien inlassable du président de la FLM, l'archevêque Musa. Je ne saurais sans doute jamais ce que signifie être archevêque au Nigeria, avec tous les défis et les enjeux auxquels il est confronté. Pourtant, il n'est jamais arrivé qu'il ne soit pas disponible pour un appel téléphonique au cours duquel je peux solliciter son avis et lui demander conseil.
- 101)** Je tiens à remercier les vice-présidentes, les vice-présidents et le président du Comité des Finances pour leur soutien constant et dévoué. Je remercie également l'ensemble du Conseil. Je me suis efforcé de vous tenir au fait des informations importantes tout au long de l'année, et j'espère que nous continuerons à entretenir de bonnes relations, fondées sur la coopération et le soutien mutuel.
- 102)** En dehors de Dieu nous ne pouvons rien faire (Jean 15,5). Je prie toujours pour que Dieu accueille notre travail avec compassion et amour et pardonne nos erreurs et nos fautes.

Respectueusement soumis par :

Pasteur Martin Junge

Secrétaire général

Annexe : Voyages du secrétaire général de la FLM de juin 2018 à mai 2019

2018

24-25 juin : Wittenberg, Allemagne

Culte et fête de départ du pasteur Hans Kasch, directeur du Centre de la FLM à Wittenberg.

19-23 juillet : Lubumbashi, République démocratique du Congo

Représentation de la FLM pour les célébrations du 50^e anniversaire de l'Église évangélique luthérienne au Congo. Prédication pour les cultes de fête, rencontres d'autorités provinciales.

31 août-1^{er} septembre : Assise, Italie

Représentation de la FLM pour la Prière œcuménique pour la création à Assise, participation à des événements publics.

12-19 septembre : Népal

Visite au Népal. Célébration du 75^e anniversaire de l'Église évangélique luthérienne du Népal et visite du programme national de la FLM. Rencontre d'autorités locales, provinciales et nationales et de groupes œcuméniques et interreligieux. Présentation lors des célébrations, visites de sites de projet et de paroisses.

3-5 octobre : Saint Paul, Minnesota, États-Unis

Discours durant la réunion annuelle du Ministerium conjoint annuel du Synode de la région de Minneapolis (Église évangélique luthérienne d'Amérique).

12-13 octobre : Augsburg, Allemagne

Discours durant le symposium sur Luther et Cajétan organisé par l'Université d'Augsbourg.

28-30 octobre : Uppsala, Suède

Animation de table ronde pendant l'Assemblée de l'Alliance ACT.

6-8 novembre : Nairobi, Kenya

Présentations et rencontre de responsables ecclésiastiques durant la 6^e Assemblée générale de la LUCCEA.

26 novembre-1^{er} décembre : Jéricho, Palestine

Réunion du Comité exécutif et du Conseil d'administration de la FLM et rencontre commune avec le Conseil d'administration de l'AVH.

2019

24-25 janvier : Vatican, Rome, Italie

Réunions annuelles des membres du CPPUC et de la FLM.

29 janvier-7 février : Addis-Abeba, Éthiopie

Visite à l'Église évangélique éthiopienne Mekane Yesus et au programme national de la FLM ; discours devant le Comité de responsabilité mutuelle chrétienne, rencontre de la Commission pour le développement et les affaires sociales, réunions de haut niveau avec les autorités ; visite de sites de projet et de paroisses.

9-10 février : Espoo, Finlande

Participation à la consécration de l'évêque d'Espoo.

12 février : Hanovre, Allemagne

Consultation du Comité national allemand de la FLM.

20-24 février : Arusha, Tanzanie

Participation à la retraite de l'évêque de l'ELCT, présentation de la FLM, visite de sites de projet, prédication lors du culte dominical.

7-8 mars : Vatican, Rome, Italie

Discours principal présentant les points de vue chrétiens sur les ODD durant l'inauguration interreligieuse de la Conférence sur la religion et les ODD organisée par le Vatican.

9-10 mars : Schwerin, Allemagne

Participation aux fêtes de départ de l'évêque Gerhard Ulrich, président du Comité national allemand et évêque président de l'Église évangélique luthérienne unie d'Allemagne (VELKD)

12-13 mars : Paris, France

Présentation à un colloque œcuménique organisé par l'Institut catholique de Paris sur le passé, le présent et l'avenir de la Déclaration commune.

Visite d'Églises membres de la FLM.

25-29 mars : Université Notre Dame de South Bend, Indiana, États-Unis

Colloque œcuménique réunissant les 5 signataires afin de préparer le 20^e anniversaire de la signature de la Déclaration commune et de définir ensemble un processus commun.

1^{er}-3 mai : Copenhague, Danemark

Rencontre de la direction de l'Église évangélique luthérienne du Danemark.

Participation et animation de table ronde pendant l'Assemblée générale du Partenariat international sur la religion et le développement (PaRD).

11-13 mai : Kappel, Zurich, Suisse

Représentation de la FLM à la réunion du Comité exécutif de la CMER et au 500^e anniversaire de la Réforme en Suisse.

15-21 mai : Astana, Kazakhstan

Visite à l'Église évangélique luthérienne au Kazakhstan, réunions de haut niveau avec les autorités, des ambassades, rencontre de mandataires de l'Union des Églises luthériennes provenant de Géorgie, de Russie, de Kirghizie et du Kazakhstan. Rencontre avec des pasteurs de l'Église évangélique luthérienne au Kazakhstan, visite de communautés isolées.

2-3 juin : Hambourg, Allemagne

Participation à la réunion régionale de la région Europe centrale occidentale (combinée à la réunion du Comité national allemand).